

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>04/05/2015</b>	<b>Cadre réservé à l'administration</b> Dossier complet le <b>21/07/2015</b>	N° d'enregistrement <b>F09315P0106</b>
--	--	---

### 1. Intitulé du projet

**Création de voie nouvelle "la Garenne"  
Commune de Levens**

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**Métropole Nice Côte d'Azur**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**Christian ESTROSI, Président**

RCS / SIRET

Forme juridique **EPCI**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Création d'une voie nouvelle de 230ml

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 6.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

**Création d'une chaussée de 230ml et 5.50m de largeur en déblais/remblais.**

#### **4.2 Objectifs du projet**

La création de la voie nouvelle permettra le désenclavement et la desserte de terrains destinés à l'exploitation agricole.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

- 1- Débroussaillage, abattage d'arbres et décapage des terres végétales de l'emprise,
- 2- Busage du vallon,
- 3- Terrassements en déblais et remblais pour mise à niveau de la plateforme au niveau fini,
- 4- traitement de la structure de chaussée au ciment sur 40cm de profondeur,
- 5- Mise en oeuvre du revêtement pour couche de roulement.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le trafic prévu sur la voie nouvelle sera essentiellement de nature agricole.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

Déclaration Loi sur l'Eau

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	3000m <sup>2</sup>
superficie défrichée	3000m <sup>2</sup>
Longueur de voie créée	230ml
largeur de la voie	5,50m
volume de déblais	2100m <sup>3</sup>
volume de remblais	1400m <sup>3</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Quartier "Les traverses"  
06670 Levens

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ | Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 7 ° 13 · 49 " E Lat. 43 ° 51 · 32 " N

Point d'arrivée : Long. 7 ° 13 · 55 " E Lat. 43 ° 51 · 31 " N

Communes traversées :

Commune de Levens

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : zone boisée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement applicable à la zone du projet : zone UBb du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Levens approuvé le 21/09/2012, objet d'une modification simplifiée en date du 30/06/2014.  
Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes-Maritimes, approuvée le 02/12/2003 (secteur frange sud de la zone montagne)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF terre type II - Chaîne de Férier - mont Cima
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PLU précise que l'ensemble du territoire de la Commune de Levens se voit appliquer les dispositions de la loi Montagne n° 85-30 du 9 Janvier 1985.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones de bruit sont repérées au PLU. L'arrêté du 27/12/1999 en fixe les dispositions applicables. Le présent projet se situe hors zone de bruit.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Plan de prévention des risques naturels prévisibles relatifs aux crues torrentielles et aux inondations approuvé le 19 juin 2012.  
Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrains approuvé le 3 Mai 2006.  
Plan de prévention des risques inondation de la basse vallée du Var approuvé le 18 Avril 2011.  
Plan de prévention des risques incendie prescrit le 16 Décembre 2003.

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Le projet se situe dans le périmètre des 500m (400m environ) qui entoure les monuments historiques situés dans le village de Levens (église, porte rempart, passage voûté).  
La commune de Levens ne dispose pas de site classé au patrimoine de l'UNESCO.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>			Le projet génère un excédent de matériaux de l'ordre de 600m3. Ces matériaux sont composés de déblais de toute nature extraits du site. Cet excédent sera évacué vers le centre de valorisation des déblais sis sur la commune de Levens.
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante, faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet impacte une surface moyenne de 3000m<sup>2</sup> d'espace forestier.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création de voie nouvelle engendrera un ruissellement des eaux pluviales dans le vallon attenant
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de voie nouvelle permettra le désenclavement de terrains agricoles qui deviendront exploitables.



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (locustatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La création de cette voie pour permettre le désenclavement de terrains agricoles actuellement en friches aura un faible impact sur l'environnement immédiat du projet de part son emprise réduite. Les remblais nécessaires au projet seront issus du recyclage des déblais terrassés en place limitant ainsi l'apport de matériaux étrangers au site.

Le calibrage de la chaussée réduit au minimum et la végétalisation des talus en déblais/remblais réduiront l'impact visuel à court terme et le confondront avec la végétation environnante à moyen terme.

Cet accès agricole permettra également l'entretien régulier du vallon (actuellement à l'abandon) et améliorera de façon significative la lutte contre les incendies de forêt.

A ce titre, le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain : <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé : <span style="float: right;">X</span>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Colomars

le

21 juillet 2015

Signature

Pour le Président de la Métropole Nice Côte D'Azur et  
Par délégation  
Le Chef de la Subdivision Centre

Sylvain BREBION